

Étapes à suivre par les utilisateurs de propane pour faire face aux conditions hivernales imprévisibles

OTTAWA, le 7 novembre 2019 – Les Prairies canadiennes ont eu droit cet automne à un avant-goût de l’hiver, rappelant à tous de toujours être prêts à affronter les conditions imprévisibles de la période hivernale. Les météorologues débattent souvent entre eux du type d’hiver auquel les Canadiens auront droit en cette année. Que ces derniers prévoient des « températures hivernales sous la normale » ou « plus chaudes que la moyenne », les résidents doivent néanmoins s’assurer d’être préparés à d’éventuelles surprises que l’hiver peut nous réserver.

« Le propane est un combustible propre et sécuritaire qui est utilisé dans des centaines de milliers de propriétés au pays. C’est une source d’énergie fiable lorsque les conditions météorologiques sont imprévisibles », explique la **présidente-directrice générale de l’ACP, Nathalie St-Pierre**. « Bien que les fournisseurs de propane aient sécurisé leur approvisionnement et mis en place des systèmes de suivi pour s’assurer que leurs clients ne manquent pas de propane, il existe aussi un certain nombre d’étapes que les propriétaires résidentiels peuvent suivre pour faire en sorte que leur demeure soit confortable, bien chauffée et sécuritaire durant tout l’hiver. »

Les détaillants de propane encouragent les propriétaires à suivre ces étapes afin de planifier leurs besoins, d’économiser et d’assurer leur sécurité :

- Faites remplir votre réservoir le plus tôt possible et assurez-vous d’avoir un bon approvisionnement en vous renseignant auprès de votre fournisseur au sujet de la fréquence des livraisons et en vous inscrivant à des programmes de paiement pratiques.
- Aux clients qui achètent leur propane au fur et à mesure, il est recommandé de passer votre commande le plus tôt possible lorsque votre réservoir est au moins à 30 % plein, pour vous assurer de disposer de réserves suffisantes quand la température baissera ou lorsqu’il y aura des tempêtes de neige ou de verglas entraînant la fermeture de routes qui empêchera les livraisons.
- Prévenez immédiatement votre fournisseur si vous manquez de propane ou en cas de problème avec le raccordement afin qu’un technicien qualifié puisse voir s’il y a ou non une fuite et rétablisse l’alimentation en propane.
- Assurez-vous de bien dégager votre entrée et l’accès à vos réservoirs de propane.
- Marquer l’emplacement de vos réservoirs à l’aide de drapeaux afin qu’ils ne soient pas endommagés accidentellement durant les opérations de déneigement et pour que le livreur de propane puisse les repérer facilement.

Pour connaître la liste complète des étapes, veuillez consulter la fiche [Se préparer pour l’hiver – Pour les utilisateurs de propane](#).



Au sujet de l'Association canadienne du propane

Forte de plus de 400 membres, l'Association canadienne du propane (ACP) représente à l'échelle nationale une industrie de plusieurs milliards de dollars qui est en plein essor et qui emploie des dizaines de milliers de Canadiens. Notre mission est de promouvoir une industrie du propane à la fois sécuritaire et prospère, qui joue un rôle décisif dans le secteur énergétique canadien. Pour y parvenir, nous défendons le propane et l'industrie du propane au Canada, et plaidons en faveur de l'adoption de pratiques exemplaires, de la sécurité et d'environnements favorables aux affaires par le biais d'efforts de représentation, de programmes de formation et de mesures d'urgence.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Joannie Bouchard, coordonnatrice, Communications et Relations avec les membres, à info@propane.ca ou au 613 683-2270, poste 280.